

Chomérac accueillera le Centre National de la Pétanque et du Jeu Provençal « Michel Desbois »

Lors de sa réunion du 16 décembre 2022 à Evian (74), le Comité Directeur Fédéral a décidé de proposer à son Assemblée Générale la ville de Chomérac (07) comme site d'accueil du futur Centre National de la Pétanque et du Jeu Provençal « Michel Desbois ».

Les congressistes ont approuvé à 75.5 % Chomérac comme ville hôte.

Jeudi 15 décembre, les représentants des deux villes finalistes, Valence (26) et Chomérac (07) étaient venus défendre leur dossier devant le Comité Directeur Fédéral, avant que celui-ci ne procède aux dernières évaluations en fonction des critères prédéfinis.

La ville ardéchoise a donc remporté l'adhésion d'une majorité du Comité Directeur, puis du Congrès. C'est symboliquement en Haute-Savoie, département natal de Michel Desbois qu'il a dirigé durant de nombreuses années, que l'attribution du site s'est effectuée.

« C'est un projet éminemment important pour notre fédération. En premier lieu, je souhaite remercier toutes les collectivités publiques qui ont candidaté pour nous accueillir. Elles ont toutes témoigné de leur intérêt pour accueillir notre futur Centre National, j'y vois la marque de la grande attractivité de nos sports.

A l'heure du choix, le dossier de Chomérac se détachait en remplissant le plus grand nombre de critères que nous avions fixés au préalable, qu'il s'agisse de critères financiers ou non financiers. Je tiens à adresser, au nom de la fédération, nos plus sincères remerciements à la ville de Chomérac et à l'ensemble des acteurs publics et institutionnels de ce territoire qui rendront ce projet possible.

Le Centre National Michel Desbois sera la grande maison de la Pétanque et du Jeu Provençal. Il accueillera le nouveau siège administratif de la fédération, un boulodrome couvert et des jeux extérieurs, ainsi que tous les équipements nécessaires au développement de la F.F.P.J.P.

Notre fédération continue de grandir, et chaque licencié(e) doit voir en ce projet une marche supplémentaire gravie. Comme toutes les grandes fédérations sportives, la F.F.P.J.P. aura donc dans les années à venir son équipement propre, qui permettra j'en suis convaincu de poursuivre notre évolution » indique Michel Le Bot, Président de la F.F.P.J.P.

Grâce à l'approbation du Congrès, la fédération va pouvoir continuer ses démarches avec Chomérac pour finaliser le projet.